

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2025

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Dollard-des-Ormeaux pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signataire
Roman Beschieru

Date
1.1 23 juin 2026

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	31
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	33
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	34
Charges par objets	35
Excédent (déficit) accumulé	36
Avantages sociaux futurs	40

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	48
Analyse des charges	60

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers révisés de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux** (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires révisés, y compris le résumé des principales méthodes comptables (les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers révisés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux** au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers révisés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers révisés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Réémission des états financiers

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 28 des états financiers révisés, qui décrit la correction d'une erreur dans les états financiers précédemment publiés.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 ont été révisés et remplacent les états financiers initialement publiés le 1er juin 2026.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la **Ville de Dollard-des-Ormeaux** inclut dans ses états financiers révisés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers révisés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers révisés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers révisés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers révisés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers révisés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers révisés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers révisés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers révisés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers révisés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers révisés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers révisés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

BCGO s.e.n.c.r.l.

Vaudreuil-Dorion, le 23 juin 2026

1 Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A107797

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Revenus				
Taxes	1	105 038 500	105 208 680	102 342 273
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 198 980	1 297 098	1 198 980
Quotes-parts	3			
Transferts	4	4 691 675	8 971 067	4 777 296
Services rendus	5	1 286 600	1 542 829	1 571 902
Imposition de droits	6	5 100 700	9 940 209	8 211 949
Amendes et pénalités	7	700 000	872 303	669 792
Revenus de placements de portefeuille	8	400 000	1 241 978	1 765 761
Autres revenus d'intérêts	9	510 000	1 085 915	948 096
Autres revenus	10	503 545	3 589 958	3 344 710
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	119 430 000	133 750 037	124 830 759
Charges				
Administration générale	14	21 013 689	39 238 217	20 248 888
Sécurité publique	15	24 520 203	23 959 641	23 418 156
Transport	16	32 434 293	32 470 286	29 387 647
Hygiène du milieu	17	18 645 081	18 933 110	18 222 241
Santé et bien-être	18	1 718 601	1 695 883	1 258 950
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 131 083	2 933 680	2 659 773
Loisirs et culture	20	25 772 985	26 235 468	26 349 037
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 733 356	2 013 353	1 635 019
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	128 969 291	147 479 638	123 179 711
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(9 539 291)	(13 729 601)	1 651 048
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		135 868 223	134 217 175
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		135 868 223	134 217 175
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		122 138 622	135 868 223

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	16 641 534	16 548 368
Débiteurs (note 5)	2	27 671 960	30 652 590
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	4 623 606	4 507 962
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	288 000	951 000
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	49 225 100	52 659 920
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	9 500 000	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	17 657 717	17 119 955
Revenus reportés (note 11)	12	717 754	785 147
Dette à long terme (note 12)	13	62 628 396	56 047 505
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	726 694	698 744
	16	91 230 561	74 651 351
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(42 005 461)	(21 991 431)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	162 925 905	156 794 617
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	135 586	135 586
Stocks de fournitures	20	688 176	633 884
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	394 416	295 567
	23	164 144 083	157 859 654
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	122 138 622	135 868 223
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	122 138 622	135 868 223
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	122 138 622	135 868 223
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(9 539 291)	(13 729 601)	1 651 048
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	14 930 000)	(20 018 396)	(17 658 732)
Produit de cession	3		250 222	136 553
Amortissement	4	13 330 935	13 887 108	13 744 342
(Gain) perte sur cession	5		(250 222)	(116 018)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(1 599 065)	(6 131 288)	(3 893 855)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			1 610
Variation des stocks de fournitures	10		(54 292)	42 391
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(98 849)	(40 794)
	13		(153 141)	3 207
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(11 138 356)	(20 014 030)	(2 239 600)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(21 991 431)	(19 751 831)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(21 991 431)	(19 751 831)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(42 005 461)	(21 991 431)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(13 729 601)	1 651 048
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	13 887 108	13 744 342
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ Perte (gain) cession d'actifs	4.1	(250 222)	(116 018)
▪ Réduction valeur Placement UMQ	4.2	84 952	103 695
	5	(7 763)	15 383 067
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	2 980 630	(551 197)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	1 022 134	(4 446 261)
Revenus reportés	9	(67 393)	(950 204)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	663 000	173 000
Propriétés destinées à la revente	11		1 610
Stocks de fournitures	12	(54 292)	42 391
Autres actifs non financiers	13	(98 849)	(40 794)
	14	4 437 467	9 611 612
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(20 474 818) (	16 002 018)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	250 222	136 553
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	() (	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(20 224 596)	(15 865 465)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	(95 293) (	127 057)
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	(105 303) (	259 626)
Cession	23		
	24	(200 596)	(386 683)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	11 052 600	14 979 000
Remboursement de la dette à long terme	26	(4 476 300) (	11 587 000)
Variation nette des emprunts temporaires	27	9 500 000	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	4 591	(33 272)
Autres			
▪	29.1		
	30	16 080 891	3 358 728
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	93 166	(3 281 808)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	16 548 368	19 830 176
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	16 548 368	19 830 176
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	35	16 641 534	16 548 368

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Dollard-des-Ormeaux (la Ville) est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités (L.Q. 2003 chapitre 14), de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.Q., c. E-20.001) ainsi que du décret n° 1229-2005 du 8 décembre 2005 concernant l'agglomération de Montréal, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus sont partagés avec la Ville de Montréal. La Ville demeurera liée avec les municipalités reconstituées ainsi que la Ville de Montréal résiduelle par l'intermédiaire de l'agglomération de Montréal.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les principales estimations de la Ville se situent au niveau de la durée estimative des immobilisations, des hypothèses actuarielles reliées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisation.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

E) Actifs non financiers

La ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	15 à 40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Équipement informatique, Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 20 ans

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

F) Revenus

Revenus autres que les recettes fiscales et les revenus de transfert

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les revenus, autres que les recettes fiscales et les revenus de transfert, sont constatés lorsque l'opération ou l'événement s'est produit, que l'entité s'attend à en obtenir les avantages économiques futurs et de façon distincte s'il s'agit d'une opération avec ou sans contrepartie (avec ou sans obligation de prestation). Une opération avec contrepartie est une opération dans le cadre de laquelle des biens ou des services sont fournis à un payeur en échange d'une valeur. Dans le cas contraire, une opération sans contrepartie est une opération ou un événement qui n'implique pas de transmission directe de biens ou de services au payeur tels que l'imposition d'une amende ou d'une contravention.

Les revenus d'une opération avec contrepartie sont constatés lorsque l'entité remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur. Pour les opérations avec contrepartie, l'entité doit identifier si l'opération comprend plusieurs services et biens distincts. Chaque bien ou service distinct s'accompagne d'une obligation de prestation à traiter séparément où le prix de transaction sera réparti sur l'ensemble des biens et services distincts de l'opération.

Les revenus d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque l'entité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'une opération ou un événement passé est à l'origine d'un actif.

Recettes fiscales

Les recettes fiscales sont comptabilisées de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception.
- Les ajustements de revenus de taxes à la suite de l'entrée en service de modifications apportées à des immeubles ou de nouveaux immeubles sont constatés à partir des certificats émis par l'évaluateur qui ont un effet rétroactif sur l'exercice.
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits.

Revenus de transfert

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe l'organisme municipal est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par l'organisme municipal est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée. Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués au 31 décembre 2025 selon la méthode suivante : valeur lissée sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'imposition d'une taxation ou d'une quote-part est différée.

- Montant relatif au jugement de la Cour supérieure n° 500-17-064929-113 .
 - Le 17 novembre 2025, la Cour supérieure a rendu un jugement dans le dossier n° 500-17-064929-113 condamnant la Ville de Dollard-des-Ormeaux à verser à 4164717 Canada inc. une somme de 16 513 000 \$ à titre de dommages. À ce montant s'ajoutent l'intérêt au taux légal, l'indemnité additionnelle, des dommages punitifs ainsi que les frais de justice et les honoraires d'experts.
 - En 2025, une portion de cette obligation a été couverte par l'utilisation des surplus libre et affecté. La portion non couverte a fait l'objet d'une affectation temporaire aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) afin de concilier la dépense à des fins fiscales.
 - La Ville prévoit procéder au financement permanent de ce solde par le biais du règlement d'emprunt numéro R-2026-215 et par une affectation additionnelle de ses surplus, ce qui permettra de renverser l'affectation aux DCTP à ce moment

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer (à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation), les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Placements de portefeuille

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, l'organisme municipal tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles,
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué de fonds communs cotés sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges de fonctionnement.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunts, sont constatés à l'état de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	16 641 534	16 548 368
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	16 641 534	16 548 368
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	16 641 534	16 548 368
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	16 164 285	16 548 368
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	4 019 400	7 069 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Note**5. Débiteurs**

		2025	2024
Taxes municipales	9	5 535 158	4 550 190
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	15 563 598	16 184 402
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 895 639	5 899 192
Organismes municipaux	13	515 303	1 120 737
Autres			
▪ Droits de mutation	14.1	1 176 606	1 794 411
▪ Divers	14.2	1 985 656	1 103 658
	15	27 671 960	30 652 590
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	11 907 222	10 991 400
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	11 907 222	10 991 400
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	574 273	678 033
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24	13 867 060	13 371 812
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25		
Ministère de la Culture et des Communications	26	332 880	579 593
Autres ministères/organismes	27	789 385	1 554 964
	28	15 563 598	16 184 402

Note

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à taux variant de 2.34 % à 4.72 % (2024 - 2.34 % à 4.72 %). Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2029 et 2043 (2024 – 2029 et 2043).

6. Prêts

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪	31.1		
	32		
Provision pour moins-value déduite des prêts	33		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Note

Les placements à titre d'investissement représentent la participation de l'organisme municipal au Programme d'assurance de dommages UMQ. Les autres placements représentent des titres à revenus fixes et des liquidités conservés chez un courtier. La valeur marchande est de 4 156 826 \$.

7. Placements de portefeuille

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34	466 780	456 439
Autres placements	35	4 156 826	4 051 523
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36		
Autres placements	37		
	38	4 623 606	4 507 962
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39		
Provision pour moins-valeur déduite des placements de portefeuille	40		

Note

Les placements à titre d'investissement représentent la participation de l'organisme municipal au Programme d'assurance de dommages UMQ. Les autres placements représentent des titres à revenus fixes et des liquidités conservés chez un courtier. La valeur marchande est de 4 156 826 \$.

8. Autres actifs financiers

		2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41		
Autres			
▪	42.1		
	43		

Note**9. Emprunts temporaires**

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la Ville a négocié un emprunt temporaire de 12 000 000 \$ au taux préférentiel moins 0.25% auprès de son institution financière. Au 31 décembre 2025, le solde utilisé est de 9 500 000\$.

Cet emprunt a été contracté afin de pourvoir, en partie, au paiement exigible en vertu du jugement rendu le 17 novembre 2025 par la Cour supérieure dans le dossier no 500-17-064929-113, et dans l'attente de l'approbation d'un règlement d'emprunt par le ministre des Affaires municipales, conformément aux dispositions des articles 591 et 592 de la LCV.

L'emprunt temporaire, déboursé à la Ville le 19 décembre 2025, portait intérêt à un taux variable, selon l'entente conclue entre la Ville et son institution financière.

Cet emprunt a été remboursé en totalité en janvier 2026.

Les intérêts courus au 31 décembre 2025 sont inclus dans les charges de financement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

De plus, la ville dispose d'une marge de crédit de 50 000 \$ pour ses opérations courantes au taux préférentiel moins 0.25%. Au 31 décembre 2025, cette marge était inutilisée.

10. Créiteurs et charges à payer

		2025	2024
Fournisseurs	44	5 598 368	5 392 622
Salaires et avantages sociaux	45	6 148 115	5 171 828
Dépôts et retenues de garantie	46	4 828 204	5 429 971
Provision pour contestations d'évaluation	47	13 292	255 010
Autres			
▪ Intérêts courus	48.1	469 314	463 644
▪ Contingences légales	48.2	517 300	267 500
▪ Divers	48.3	83 124	139 380
	49	17 657 717	17 119 955

Note**11. Revenus reportés**

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪ Subvention biblio perçue d'avance	55.1	41 775	
▪ Subvention Bixi	55.2	192 000	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	164 683	405 565
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Programme SAAQ (signalisation)	62.1		8 710
▪ Revenus perçus d'avance (licences, permis, location de salle)	62.2	312 462	370 872
▪ Autres	62.3	6 834	
	63	717 754	785 147

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,50	2026	2045	64	62 743 300	56 167 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67	2 604	2 604
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	62 745 904	56 169 604
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(117 508)	(122 099)
					72	62 628 396	56 047 505

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2026	73		4 250 100			4 250 100
2027	74		4 027 600			4 027 600
2028	75		3 990 900			3 990 900
2029	76		4 125 600			4 125 600
2030	77		4 100 700			4 100 700
2031 et plus	78		42 248 400		2 604	42 251 004
	79		62 743 300		2 604	62 745 904
Intérêts et frais accessoires	80			()	()	
	81		62 743 300		2 604	62 745 904

Note

Lors du refinancement, l'organisme rembourse le solde au prêteur pour ensuite contracter une nouvelle dette à long terme d'un montant équivalent ou moindre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

13. Avantages sociaux futurs

		2025	2024
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	288 000	951 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	288 000	951 000
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	2 754 000	2 538 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	67 551	68 511
	90	2 821 551	2 606 511

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

		2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	726 694	698 744
Autres			
▪	93.1		
	94	726 694	698 744
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	698 744	
Passifs engagés	96		646 028
Passifs réglés	97	()	()
Charge de désactualisation ¹	98	27 950	52 716
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	726 694	698 744

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'organisme municipal concernent principalement certains terrains et plusieurs bâtiments.

Principales hypothèses utilisées

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'organisme municipal concernent principalement les produits contaminants (hydrocarbures & autres) identifiés sur certains terrains.

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente moins de 10% du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Taux d'actualisation, incluant l'inflation:	4%
Période d'actualisation:	76 ans
Taux d'inflation:	3%

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2025 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 1 400 197 \$ (2024 - 1 400 197 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	35 667 107	3 884 821	2 283 880	37 268 048
Eaux usées	102	45 814 929	569 349	2 559 379	43 824 899
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	58 459 203	4 346 837	3 268 587	59 537 453
Autres					
▪ Parcs	104.1	15 320 314	2 372 233	2 279 586	15 412 961
▪ Autres	104.2	7 026 904	386 616	445 161	6 968 359
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	104 199 917	5 007 850		109 207 767
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	1 437 177	251 072	642 944	1 045 305
Ameublement et équipement de bureau	109	2 249 767	515 918	416 788	2 348 897
Machinerie, outillage et équipement divers	110	11 267 542	2 683 700	542 671	13 408 571
Terrains	111	9 558 626			9 558 626
Autres	112				
	113	291 001 486	20 018 396	12 438 996	298 580 886
Immobilisations en cours	114				
	115	291 001 486	20 018 396	12 438 996	298 580 886
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	20 866 360	1 799 566	2 283 880	20 382 046
Eaux usées	117	28 677 600	2 131 423	2 559 379	28 249 644
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	24 327 007	3 277 571	3 268 587	24 335 991
Autres					
▪ Parcs	119.1	6 031 605	806 898	2 279 586	4 558 917
▪ Autres	119.2	2 857 357	454 110	445 161	2 866 306
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	44 057 396	3 725 611		47 783 007
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	752 712	159 414	642 944	269 182
Ameublement et équipement de bureau	124	1 135 794	366 596	416 788	1 085 602
Machinerie, outillage et équipement divers	125	5 488 186	1 159 493	542 671	6 105 008
Autres	126	12 852	6 426		19 278
	127	134 206 869	13 887 108	12 438 996	135 654 981
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	156 794 617			162 925 905
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Note**16. Propriétés destinées à la revente**

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134	135 586	135 586
	135	135 586	135 586
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	135 586	135 586

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ *	143.1	394 416	295 567
Autres			
▪	144.1		
	145	394 416	295 567

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement la collecte des déchets, matières organiques et matière recyclables, et le déneigement, la ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 5 630 183 \$, incluant les taxes. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2026 3 885 542 \$
2027 1 576 323 \$
2028 168 318 \$
2029 0 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

2030 0 \$

20. Droits contractuels

L'organisme municipal a octroyé des baux de location de terrains et de bâtiments, échéant jusqu'en 2037 pour un montant total de 332 199 \$. Les subventions pour le remboursement des intérêts sur les dettes à long terme totalisent 3 680 073 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces droits contractuels s'établit comme suit:

	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et plus
Baux de location:	73 103	71 101	63 285	62 005	62 005	700
Subventions - intérêts:						
TECQ et PIQM	453 016	355 696	327 336	297 981	267 616	1 419 587
NFCCQ (Bibliothèque)	52 535	50 553	48 485	46 327	44 074	316 867

Programmes de subvention

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 16 562 927 \$ à la ville pour des travaux admissibles. La ville doit également investir 4 503 865 \$ dans ces travaux. À la date des états financiers, 3 582 576 \$ a été comptabilisée à titre de revenu et un solde de 12 980 351 \$ de subvention demeure disponible pour des travaux futurs.

21. Passifs éventuels

.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est partie à diverses réclamations et litiges en dommages et intérêts. Une provision a été comptabilisée aux états financiers pour l'ensemble de ces dossiers, selon la meilleure estimation de la direction, établie notamment à partir des informations disponibles et des avis obtenus. La direction estime que cette provision est suffisante et qu'aucun autre dossier ne présente, à la date des états financiers, une probabilité d'issue défavorable nécessitant une comptabilisation ou une divulgation additionnelle.

D) Autres**Provision pour contestations d'évaluation**

Certains contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites aux rôles pour les exercices 2023 à 2025. Actuellement il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la Ville pourrait subir au cours des prochains exercices.

Une provision pour l'ensemble des contestations d'évaluation au montant de 13 292 \$ a été inscrite au bilan pour pourvoir aux pertes possibles. Advenant des jugements défavorables pour la Ville concernant ces litiges, les pertes seraient portées en diminution de la provision et, si celle-ci s'avérait insuffisante, les pertes seraient imputées aux résultats de l'exercice en cours.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers et, par conséquent, les conclusions du jugement de première instance sont maintenues. Les parties ont déposé des demandes d'autorisation d'appel auprès du registraire de la Cour suprême du Canada. Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a rejeté les demandes des parties mettant un terme aux contestations de la loi.

Dans un jugement rendu le 28 mars 2025, la Cour supérieure du Québec a déclaré que les retraités visés pour la suspension de l'indexation des rentes ont droit de recevoir l'intérêt légal et l'indemnité additionnelle prévue à l'article 1619 du Code civil du Québec sur la valeur de l'indexation prévue à leur régime de retraite qui aurait dû être ajoutée à chaque versement de rente effectué depuis le 1er janvier 2017, et ce à compter de la date de chacun de ces versements.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

À la date de mise au point définitive des états financiers, la Cour supérieure n'a pas encore statué sur le financement de ce qui revient aux retraités à la suite de la déclaration d'inconstitutionnalité des mesures les affectant. Les modalités qui en découleront, voire les modifications législatives qui pourraient être requises pour y donner suite, sont inconnues et difficilement estimables.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

Les opérations liées aux activités d'investissement, qui n'entraînent pas de mouvements de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie et qui sont exclues de l'état consolidé des flux de trésorerie sont les suivantes:

Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses:	2025	2024
dans les créditeurs et charges à payer	456 422	(4 446 261)

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par le conseil municipal.

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

		2025		2024
Non en souffrance		19 485 789		22 506 968
En souffrance :				
moins de 30 jours		43 790		14 572
de 30 à 60 jours		10 631		23 953
plus de 60 jours		22 919		7 071
		19 563 129		22 558 564
Moins la provision pour créances douteuses		0		0
		19 563 129		22 558 564

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	0
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	0
Montants radiés	0
Montants recouvrés	0
Solde à la fin	0

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

L'organisme municipal est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Placements de portefeuille

L'organisme municipal atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	9 500 000	—	—	—	9 500 000
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	15 951 432	—	—	—	15 951 432
Intérêts courus à payer	469 314	—	—	—	469 314
Dettes	4 250 100	12 144 100	8 199 200	38 152 504	62 745 904
Total 2025	30 170 846	12 144 100	8 199 200	38 152 504	88 666 650

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	15 177 655	-	-	-	15 177 655
Intérêts courus à payer	463 644	-	-	-	463 644
Dettes	3 930 700	11 441 600	3 805 000	36 992 304	56 169 604
Total 2024	19 571 999	11 441 600	3 805 000	36 992 304	71 810 903

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt. L'organisme municipal est exposé à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt sa trésorerie et équivalents de trésorerie à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

31 décembre 2025			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Débiteurs	13 614 400		13 614 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie		16 635 657	16 635 657
Placements de portefeuille	4 156 826	-	4 156 826
Passifs financiers			
Emprunts	-	9 500 000	9 500 000
Dettes	62 745 904	-	62 745 904

31 décembre 2024			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Débiteurs	14 600 349		14 600 349
Trésorerie et équivalents de trésorerie		16 542 219	16 542 219
Placements de portefeuille	4 051 523	-	4 051 523
Passifs financiers			
Emprunts	-	-	-
Dettes	56 169 604	-	56 169 604

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 378 394 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2025 (209 755 \$ en 2024).

27. Données comparatives

À des fins de comparaison, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées pour se conformer à la présentation adoptée en 2025.

28. Correction de la note 21 – Passifs éventuels – c) Poursuites

À la suite de la publication des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la ville a identifié que certaines informations relatives aux poursuites présentées à la note 21 – Passifs éventuels – c) Poursuites devaient être revues afin de modifier l'estimation et la description des réclamations et litiges en cours.

La ville a donc révisé cette divulgation afin de présenter adéquatement les informations relatives aux réclamations pendantes à la date de clôture.

Cette correction concerne uniquement les informations à fournir sur les passifs éventuels de la ville et n'a aucune incidence sur sa situation financière, les résultats de ses activités, l'excédent accumulé, la variation de sa dette nette ni sur ses flux de trésorerie.

En conséquence, les présents états financiers révisés remplacent ceux publiés antérieurement. Un nouveau rapport de l'auditeur a été émis en date du 23 juin 2026.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget 2025		Réalisations 2025		Réalisations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	105 038 500	105 208 680		105 208 680	102 342 273
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 198 980	1 297 098		1 297 098	1 198 980
Quotes-parts	3					
Transferts	4	4 691 675	5 639 403		5 639 403	4 461 092
Services rendus	5	1 286 600	1 542 829		1 542 829	1 571 902
Imposition de droits	6	5 100 700	9 940 209		9 940 209	8 211 949
Amendes et pénalités	7	700 000	872 303		872 303	669 792
Revenus de placements de portefeuille	8	400 000	1 241 978		1 241 978	1 765 761
Autres revenus d'intérêts	9	510 000	1 085 915		1 085 915	948 096
Autres revenus						
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10	482 045	1 145 593		1 145 593	704 724
Autres	11	21 500	2 189 483		2 189 483	1 098 107
Effet net des opérations de restructuration	12					
	13	119 430 000	130 163 491		130 163 491	122 972 676
Investissement						
Taxes	14					
Quotes-parts	15					
Transferts	16	5 010 000	3 331 664		3 331 664	316 204
Imposition de droits	17					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	18					
Autres	19		254 882		254 882	1 541 879
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20					
Effet net des opérations de restructuration	21					
	22	5 010 000	3 586 546		3 586 546	1 858 083
	23	124 440 000	133 750 037		133 750 037	124 830 759

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

RÉSULTATS DÉTAILLÉS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

(en dollars)

		Budget 2025		Réalisations 2025		Réalisations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus	24	124 440 000	133 750 037		133 750 037	124 830 759
Charges						
Administration générale	25	20 230 349	38 463 679	774 538	39 238 217	20 248 888
Sécurité publique	26	23 732 391	23 171 808	787 833	23 959 641	23 418 156
Transport	27	27 521 763	27 556 714	4 913 572	32 470 286	29 387 647
Hygiène du milieu	28	14 707 830	14 995 886	3 937 224	18 933 110	18 222 241
Santé et bien-être	29	1 718 601	1 695 883		1 695 883	1 258 950
Aménagement, urbanisme et développement	30	2 102 553	2 905 109	28 571	2 933 680	2 659 773
Loisirs et culture	31	22 291 513	22 790 098	3 445 370	26 235 468	26 349 037
Réseau d'électricité	32					
Frais de financement	33	2 733 356	2 013 353		2 013 353	1 635 019
Effet net des opérations de restructuration	34					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	13 930 935	13 887 108 (	13 887 108)		
	36	128 969 291	147 479 638		147 479 638	123 179 711
Excédent (déficit) lié aux activités	37	(4 529 291)	(13 729 601)		(13 729 601)	1 651 048

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalizations	Réalizations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(4 529 291)	(13 729 601)	1 651 048
Moins : revenus d'investissement	2 (	5 010 000)(	3 586 546)(	1 858 083)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(9 539 291)	(17 316 147)	(207 035)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	13 930 935	13 887 108	13 744 342
Produit de cession	5		250 222	136 553
(Gain) perte sur cession	6		(250 222)	(116 018)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	13 930 935	13 887 108	13 764 877
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			1 610
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			1 610
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		84 952	103 695
	15		84 952	103 695
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		10 318 733	
Remboursement de la dette à long terme	17 (	3 248 000)(	3 793 600)(	3 928 300)
	18	(3 248 000)	6 525 133	(3 928 300)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (	)(	955 688)(	1 592 085)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		2 912 656	806 362
Excédent de fonctionnement affecté	21		6 387 474	587 502
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 143 644)	(201 064)	(1 002 448)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(1 143 644)	8 143 378	(1 200 669)
	26	9 539 291	28 640 571	8 741 213
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		11 324 424	8 534 178

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	3 586 546	1 858 083
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	978 250)(	2 048 951)
Sécurité publique	3 (	163 839)(	136 309)
Transport	4 (	7 108 807)(	6 408 884)
Hygiène du milieu	5 (	4 468 236)(	1 059 162)
Santé et bien-être	6 (	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	17 585)(	104 352)
Loisirs et culture	8 (	7 281 679)(	7 901 074)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)
	11 (	20 018 396)(	17 658 732)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (	)(	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (	95 293)(	127 057)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	9 454 078	5 602 500
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	955 688	1 592 085
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 470 539	1 130 750
Excédent de fonctionnement affecté	17	2 311 532	4 686 722
Réserves financières et fonds réservés	18	1 615 122	2 456 548
	19	6 352 881	9 866 105
	20	(4 306 730)	(2 317 184)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(720 184)	(459 101)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	20 288 277	22 776 706	20 885 013
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	6 420 773	6 785 436	6 237 527
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	43 500	2 700	24 197
Autres biens et services	8	21 913 748	40 328 174	20 615 249
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	1 630 249	1 484 937	1 311 819
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	274 215	360 615	291 524
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	828 892	167 801	31 676
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	61 593 075	60 584 804	58 516 281
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	942 460	914 245	1 119 157
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	13 930 935	13 887 108	13 744 342
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Autres	21.1	1 103 167	74 210	246 515
▪ Variation Placement UMQ	21.2		84 952	103 695
▪ OMHS Désactualisation	21.3		27 950	52 716
	22	128 969 291	147 479 638	123 179 711

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	15 083 949	14 850 886
Excédent de fonctionnement affecté	2	6 854 404	8 845 244
Réserves financières et fonds réservés	3	1 767 360	3 181 418
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	10 318 733)(	)
Financement des investissements en cours	5	(3 937 947)	(3 217 763)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	112 689 589	112 208 438
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	122 138 622	135 868 223
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	15 083 949	14 850 886
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	15 083 949	14 850 886
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Réfection chalets/bâtim munic	12.1	2 698 712	3 256 975
▪ Projets informatiques	12.2	1 381 080	851 786
▪ Quote-part Agglomération	12.3	805 562	805 562
▪ Impondérables	12.4	156 714	2 148 965
▪ Impondérables Travaux publics	12.5	735 149	876 171
▪ Entretien arbres	12.6	424 719	196 290
▪ Programme PRQ	12.7		500 000
▪ Autres	12.8	652 468	209 495
	13	6 854 404	8 845 244
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	6 854 404	8 845 244

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	17		
Autres			
▪	18.1		
	19		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
Service de l'eau	20		
Autres			
▪	21.1		
	22		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	23	1 252 705	1 746 278
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	25	514 655	1 060 140
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Montant non réservé			
Administration municipale	27		
Organismes contrôlés et partenariats	28		
Fonds local d'investissement	29		
Fonds local de solidarité	30		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31		375 000
Autres			
▪	32.1		
	33	1 767 360	3 181 418
	34	1 767 360	3 181 418

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 (	)(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 (	)(
Autres	39 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 (	)(
	41 (	)(
Assainissement des sites contaminés	42 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 (	)(
Autres		
▪	45.1 (	)(
	46 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	47 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(
Autres		
▪	49.1 (	)(
	50 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	52 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53 (	)(
Autres		
▪ Montant relatif au jugement de la Cour supérieure n° 500-17-064929-113	54.1 (	10 318 733)(
	55 (	10 318 733)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	56	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59	
Autres		
▪	60.1	
	61	
	62 (	10 318 733)(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	63	5 590 389	5 209 372
Investissements à financer	64 (	9 528 336)(	8 427 135)
	65	(3 937 947)	(3 217 763)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66	162 925 905	156 794 617
Propriétés destinées à la revente	67	135 586	135 586
Prêts	68		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69	466 780	456 439
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70		
	71	163 528 271	157 386 642
Ajustements aux éléments d'actif	72		
	73	163 528 271	157 386 642
Éléments de passif correspondant			
Dettes à long terme	74 (	62 628 396)(	56 047 505)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 (	117 508)(	122 099)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76	11 907 222	10 991 400
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78		
	79 (	50 838 682)(	45 178 204)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 (	)(	)
	81 (	50 838 682)(	45 178 204)
	82	112 689 589	112 208 438

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Dollard-des-Ormeaux est de type à prestations déterminées. La rente de retraite est égale à 2 % du salaire final moyen moins 1,8 % de la rente payable par le Régime des rentes du Québec, pour chaque année de service reconnu avant le 1er janvier 1993. Pour chaque année de service reconnu entre le 1er janvier 1993 et le 31 décembre 2015, la rente de retraite est égale à 2 % du salaire final moyen. À compter du 1er janvier 2016, la rente de retraite est égale à 2 % du salaire final moyen pour les cadres et les cols blancs, alors que pour les cols bleus, la rente pour chaque année de service reconnu est de 1,9 % du salaire de l'année indexé selon le salaire industriel moyen. Le taux d'indexation de la rente est limité à 2,5 % à compter de l'année 2025. Le salaire final moyen correspond à la moyenne des salaires annuels des cinq années consécutives de service reconnu au cours desquelles le salaire fut le plus élevé, à l'exception des années de service reconnu entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2027 des cols blancs et des cadres pour lesquelles le salaire final moyen correspond à la moyenne des salaires annuels indexés des trois années consécutives de service reconnu au cours desquelles le salaire indexé fut le plus élevé. Pour le service reconnu avant le 1er janvier 2016, la rente de retraite est payable sans réduction à compter de l'âge de 60 ans. Pour le service reconnu à compter du 1er janvier 2016, la rente de retraite des participants cols blancs, cols bleus et cadres est payable sans réduction à compter de 60 ans, 61 ans et 62 ans, respectivement à l'exception du service reconnu à compter du 1er janvier 2028 des cols blancs (62 ans). La dernière évaluation actuarielle du Régime était au 31 décembre 2024. Finalement, depuis le 14 décembre 2021, la Ville de Dollard-des-Ormeaux parraine un régime supplémentaire de retraite à prestations déterminées à l'égard des participants affectés par la rente maximale du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, soit le Régime surcomplémentaire de retraite des employés de la Ville de Dollard-des-Ormeaux. Le Régime est non contributif.

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 951 000	1 124 000
Charge de l'exercice	4 (2 754 000)	(2 538 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 2 091 000	2 365 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 288 000	951 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 105 357 000	100 643 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (105 745 000)	(100 928 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (388 000)	(285 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 676 000	1 236 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 288 000	951 000
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 288 000	951 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	388 000)(	285 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	388 000)(	285 000)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	4 059 000	3 693 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	70 000	
	20	4 129 000	3 693 000
Cotisations salariales des employés	21 (	2 001 000)(	1 820 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	10 000)
	23	2 128 000	1 863 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	612 000	678 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	2 740 000	2 541 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	5 502 000	5 234 000
Rendement espéré des actifs	32 (	5 488 000)(	5 237 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	14 000	(3 000)
Charge de l'exercice	34	2 754 000	2 538 000
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	5 522 000	5 131 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	5 488 000)(	5 237 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	34 000	(106 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(86 000)	(421 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	39	4 900 000	4 830 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	106 968 000	101 154 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	388 000	285 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	13 353 000	7 669 000
DMERCA du nouveau volet (en années)	45	15	14
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46	9	9
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47	24	26

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,82 %	5,47 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,47 %	5,46 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,14 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,10 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7	7

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (anciennement la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2025	2024
Cotisations des élus au RREM	118	12 701	23 958
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	42 801	43 667
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	24 750	24 844
	121	67 551	68 511

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

TAXES		Réalisations 2025	Réalisations 2024
SUR LA VALEUR FONCIÈRE			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	99 004 902	95 853 732
Taxes spéciales			
Service de la dette	2		
Activités de fonctionnement	3		
Activités d'investissement	4		
Réserve financière pour le service de l'eau	5		
Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	7		
Activités de fonctionnement	8		
Activités d'investissement	9		
Autres	10		
	11	99 004 902	95 853 732
SUR UNE AUTRE BASE			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	12	5 597 837	5 594 797
Égout	13		
Traitement des eaux usées	14		
Matières résiduelles	15		
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16		
Autres	17.1		
▪	18		
Centres d'urgence 9-1-1	19		
Service de la dette	20	605 941	893 744
Pouvoir général de taxation	21		
Activités de fonctionnement	22		
Activités d'investissement	23	6 203 778	6 488 541
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	24		
Autres	25		
	26		
	27	6 203 778	6 488 541
	28	105 208 680	102 342 273

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalisations 2025	Réalisations 2024
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES			
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30		
Compensations pour les terres publiques	31		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	32		
Cégeps et universités	33		
Écoles primaires et secondaires	34	1 297 098	1 198 980
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35		
	36	1 297 098	1 198 980
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	37		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	38		
Taxes d'affaires	39		
	40		
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	41		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	42		
	43		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44		
Autres	45		
	46		
	47	1 297 098	1 198 980

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	48	487 364	425 977
Sécurité publique			
Police	49		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	50		
Autres	51		
Sécurité civile	52		
Autres	53		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	54		
Enlèvement de la neige	55		
Autres	56		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	57		
Transport adapté	58		
Transport scolaire	59		
Autres	60		
Transport aérien	61		
Transport par eau	62		
Autres	63		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64		
Réseau de distribution de l'eau potable	65		
Traitement des eaux usées	66		
Réseaux d'égout	67		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	68	703 400	710 302
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	69		
Tri et conditionnement	70		
Autres	71		
Autres	72		
Cours d'eau	73		
Protection de l'environnement	74		
Autres	75		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	76		
Autres	77		
Sécurité du revenu	78		
Autres	79	585 596	28 133
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	80		
Rénovation urbaine	81		
Promotion et développement économique	82		
Autres	83		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	84	23 710	20 332
Activités culturelles			
Bibliothèques	85	156 016	231 022
Autres	86		
Réseau d'électricité	87		
	88	1 956 086	1 415 766

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	89		
Sécurité publique			
Police	90		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	91		
Autres	92		
Sécurité civile	93		
Autres	94		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	95		13 023
Enlèvement de la neige	96		
Autres	97		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	98		
Transport adapté	99		
Transport scolaire	100		
Autres	101		
Transport aérien	102		
Transport par eau	103		
Autres	104		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105		
Réseau de distribution de l'eau potable	106	3 128 468	
Traitement des eaux usées	107	203 196	303 181
Réseaux d'égout	108		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	109		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	110		
Tri et conditionnement	111		
Autres	112		
Autres	113		
Cours d'eau	114		
Protection de l'environnement	115		
Autres	116		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	117		
Autres	118		
Sécurité du revenu	119		
Autres	120		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	121		
Rénovation urbaine	122		
Promotion et développement économique	123		
Autres	124		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	125		
Activités culturelles			
Bibliothèques	126		
Autres	127		
Réseau d'électricité	128		
	129	3 331 664	316 204

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130		
Péréquation	131		
Neutralité	132		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	121 942	494 676
Fonds de développement des territoires	135		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137	3 561 375	2 550 650
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC			
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	138		
Autres	139		
	140	3 683 317	3 045 326
TOTAL DES TRANSFERTS	141	8 971 067	4 777 296

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

SERVICES RENDUS		Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Greffes et application de la loi	142		
Évaluation	143		
Autres	144		
	145		
Sécurité publique			
Police	146	91 287	86 460
Sécurité incendie			
Premiers répondants	147		
Autres	148	30 397	28 765
Sécurité civile	149		
Autres	150		
	151	121 684	115 225
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	152		
Enlèvement de la neige	153		
Autres	154		
Transport collectif	155		
Autres	156		
	157		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158		
Réseau de distribution de l'eau potable	159		
Traitement des eaux usées	160		
Réseaux d'égout	161		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	162		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	163		
Tri et conditionnement	164		
Autres	165		
Autres	166		
Cours d'eau	167		
Protection de l'environnement	168		
Autres	169		
	170		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)			
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES			
MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	171		
Autres	172		
Autres	173		
	174		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	175		
Rénovation urbaine	176		
Promotion et développement économique	177		
Autres	178		
	179		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	180		
Activités culturelles			
Bibliothèques	181		
Autres	182		
	183		
Réseau d'électricité	184		
	185	121 684	115 225

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations 2025	Réalisations 2024
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Greffes et application de la loi	186		
Évaluation	187		
Autres	188	63 926	122 717
	189	63 926	122 717
Sécurité publique			
Police	190		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	191		
Autres	192		
Sécurité civile	193		
Autres	194		
	195		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	196		
Enlèvement de la neige	197		
Autres	198	25 539	49 718
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	199		
Transport adapté	200		
Transport scolaire	201		
Autres	202		
Autres	203		
	204	25 539	49 718
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205		
Réseau de distribution de l'eau potable	206		
Traitement des eaux usées	207		
Réseaux d'égout	208		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	209	1 135	5 358
Matières recyclables	210		
Autres	211		
Cours d'eau	212		
Protection de l'environnement	213		
Autres	214	8 893	16 537
	215	10 028	21 895

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)			
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	216		
Autres	217		
Sécurité du revenu	218		
Autres	219		
	220		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	221		
Rénovation urbaine	222		
Promotion et développement économique	223		
Autres	224		
	225		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	226		
Activités culturelles			
Bibliothèques	227	21 357	21 110
Autres	228	1 300 295	1 241 237
	229	1 321 652	1 262 347
Réseau d'électricité	230		
	231	1 421 145	1 456 677
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	1 542 829	1 571 902

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalisations 2025	Réalisations 2024
IMPOSITION DE DROITS			
Licences et permis	233	488 337	519 353
Droits de mutation immobilière	234	9 451 872	7 692 596
Droits sur les carrières et sablières	235		
Autres	236		
	237	9 940 209	8 211 949
AMENDES ET PÉNALITÉS			
	238	872 303	669 792
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
	239	1 241 978	1 765 761
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS			
	240	1 085 915	948 096
AUTRES REVENUS			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241	250 222	116 018
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244		
Contributions des promoteurs	245		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246		
Contributions des organismes municipaux	247		
Autres contributions			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248	1 145 593	704 724
Autres	249	254 882	1 541 879
Redevances réglementaires	250		
Autres	251	1 939 261	982 089
	252	3 589 958	3 344 710
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	253		

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Réalisations 2025			Réalisations 2024	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	855 440		855 440	788 913
Greffé et application de la loi	2	975 151		975 151	756 428
Gestion financière et administrative	3	24 843 252		24 843 252	5 746 800
Évaluation	4				
Gestion du personnel	5	879 755		879 755	739 194
Autres					
▪ Quote-part Agglomération	6.1	10 702 803		10 702 803	11 361 489
▪ OMHS désactualisation	6.2	27 950		27 950	52 716
▪ Autres dépenses d'admin	6.3	179 328	774 538	953 866	803 348
	7	38 463 679	774 538	39 238 217	20 248 888
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	8	13 180 132		13 180 132	12 917 007
Sécurité incendie					
Premiers répondeants	9	177 803		177 803	236 876
Autres	10	7 344 654	722 513	8 067 167	7 760 652
Sécurité civile	11	352 141		352 141	341 196
Autres	12	2 117 078	65 320	2 182 398	2 162 425
	13	23 171 808	787 833	23 959 641	23 418 156
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	14	6 901 425	2 211 107	9 112 532	8 238 793
Enlèvement de la neige	15	4 991 142	2 211 107	7 202 249	6 450 756
Éclairage des rues	16	793 843	245 679	1 039 522	938 096
Circulation et stationnement	17	633 749	245 679	879 428	827 378
Transport collectif					
Transport en commun	18	13 834 108		13 834 108	12 575 510
Transport aérien	19				1 951
Transport par eau	20				1 115
Autres	21	402 447		402 447	354 048
	22	27 556 714	4 913 572	32 470 286	29 387 647

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Réalisations 2025		Réalisations 2024
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total
HYGIÈNE DU MILIEU			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	3 372 444		3 372 444
Réseau de distribution de l'eau potable	5 531 279	1 799 566	7 330 845
Traitement des eaux usées	984 055	2 131 423	3 115 478
Réseaux d'égout			
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés			
Collecte et transport	1 158 572	6 235	1 164 807
Élimination	815 680		815 680
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	2 456 739		2 456 739
Tri et conditionnement	626 811		626 811
Matières organiques			
Collecte et transport			
Traitement			
Matériaux secs			
Autres			
Plan de gestion			
Autres			
Cours d'eau			
Protection de l'environnement			
Autres	50 306		50 306
	14 995 886	3 937 224	18 933 110
			48 742
			18 222 241
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
Habitation			
Logement social	597 591		597 591
Autres			
Sécurité du revenu			
Autres	1 098 292		1 098 292
	1 695 883		1 695 883
			236 301
			1 258 950

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Réalisations 2025			Réalisations 2024
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement, urbanisme et zonage	46	2 251 133	28 571	2 279 704
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux	47			
Autres biens	48	503 058		503 058
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	49			
Tourisme	50			
Autres	51	150 918		150 918
Autres	52			
	53	2 905 109	28 571	2 933 680
				2 659 773
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives				
Centres communautaires	54	906 826	506 664	1 413 490
Patinoires intérieures et extérieures	55	1 967 302	506 664	2 473 966
Piscines, plages et ports de plaisance	56	2 033 559	506 664	2 540 223
Parcs et terrains de jeux	57	9 403 570	909 252	10 312 822
Parcs régionaux	58			
Expositions et foires	59			
Autres	60	1 551 377		1 551 377
	61	15 862 634	2 429 244	18 291 878
				18 505 379
Activités culturelles				
Centres communautaires	62	1 494 290	506 664	2 000 954
Bibliothèques	63	3 672 469	509 462	4 181 931
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	64			
Autres ressources du patrimoine	65			
Autres	66	1 760 705		1 760 705
	67	6 927 464	1 016 126	7 943 590
	68	22 790 098	3 445 370	26 235 468
				26 349 037

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Réalizations 2025			Réalizations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
	RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69			
	FRAIS DE FINANCEMENT				
	Dettes à long terme				
	Intérêts	70	1 787 463	1 787 463	1 550 655
	Autres frais	71	58 089	58 089	52 688
	Autres frais de financement				
	Avantages sociaux futurs	72	(14 000)	(14 000)	(3 000)
	Autres	73	181 801	181 801	34 676
		74	2 013 353	2 013 353	1 635 019
	EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75			
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	13 887 108 (	13 887 108)	

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus ¹	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	3 884 821	456 441
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	569 349	602 721
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 346 837	5 556 804
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	3 242 042	2 664 773
Autres infrastructures	11	386 616	519 414
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	405 504	1 146 925
Édifices communautaires et récréatifs	14	3 732 537	4 821 214
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	251 072	412 961
Ameublement et équipement de bureau	18	515 918	328 916
Machinerie, outillage et équipement divers	19	2 683 700	647 347
Terrains	20		501 216
Autres	21		
	22	20 018 396	17 658 732

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	3 884 821	456 441
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	569 349	602 721
Autres infrastructures	5	7 975 495	8 740 991
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	7 588 731	7 858 579
	12	20 018 396	17 658 732

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	1 060 140		545 485	514 655
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	6 828 499	2 390 300	461 700	8 757 099
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	37 289 565	7 063 778	2 786 415	41 566 928
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	45 178 204	9 454 078	3 793 600	50 838 682
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	10 991 400	1 598 522	682 700	11 907 222
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	10 991 400	1 598 522	682 700	11 907 222
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	10 991 400	1 598 522	682 700	11 907 222
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	10 991 400	1 598 522	682 700	11 907 222
	19	56 169 604	11 052 600	4 476 300	62 745 904
Dette en cours de refinancement	20 (				)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	56 169 604	11 052 600	4 476 300	62 745 904

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration municipale			
Dettes à long terme	1	62 745 904	56 169 604
Ajouter			
Activités d'investissement à financer	2	9 528 336	8 427 135
Activités de fonctionnement à financer	3	10 318 733	
Dettes en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
Déduire			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	514 655	1 060 140
Débiteurs	8	11 907 222	10 991 400
Autres montants	9		
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	1 671 907	1 621 661
Autres			
▪	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	68 499 189	50 923 538
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats			
Endettement net à long terme	13		
Endettement net à long terme	14	68 499 189	50 923 538
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes			
Municipalité régionale de comté	15		
Communauté métropolitaine	16	1 309 799	936 748
Autres organismes	17	8 340 000	8 108 000
Endettement total net à long terme	18	78 148 988	59 968 286
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	94 131 000	92 684 000
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21	94 131 000	92 684 000
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	172 279 988	152 652 286
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme ÉcoÉnergie 360 (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalisations 2025	Réalisations 2024
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	10 702 803	11 361 489
Sécurité publique			
Police	4	13 180 132	12 916 706
Sécurité incendie	5	7 344 654	7 018 889
Sécurité civile	6	352 141	341 196
Autres	7	177 803	236 876
Transport			
Réseau routier	8	1 253 735	1 013 442
Transport collectif	9	13 834 108	12 575 510
Autres	10	402 447	341 196
Hygiène du milieu			
Eau et égout	11	7 012 959	6 724 026
Matières résiduelles	12	1 408 564	1 364 784
Cours d'eau	13		
Protection de l'environnement	14	50 306	48 742
Autres	15		
Santé et bien-être			
Habitation	16	597 591	1 022 649
Autres	17	1 098 292	236 301
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	18		
Rénovation urbaine	19	150 918	194 969
Promotion et développement économique	20	503 058	633 650
Autres	21		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	22	754 588	731 134
Activités culturelles	23	1 760 705	1 754 722
Réseau d'électricité	24		
	25	60 584 804	58 516 281

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	19 871 286	17 537 314
Frais de financement	4	147 110	121 418
Autres	5		
	6	20 018 396	17 658 732

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

Administration municipale	Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération (dollars)	Charges sociales (dollars)	Total ¹ (dollars)
Cadres et contremaîtres	1	66,00	127 723,00	8 250 104	2 388 501	10 638 605
Professionnels	2					
Cols blancs	3	73,00	126 792,00	4 748 410	1 609 829	6 358 239
Cols bleus	4	135,00	231 238,00	9 308 169	2 698 648	12 006 817
Policiers	5					
Pompiers	6					
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	274,00	485 753,00	22 306 683	6 696 978	29 003 661
Élus	9	9,00		470 023	88 458	558 481
	10	283,00		22 776 706	6 785 436	29 562 142

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3		969 825	2 158 643		3 128 468
Traitement des eaux usées	4		90 369	112 827		203 196
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	5 628 403		11 000		5 639 403
	7	5 628 403	1 060 194	2 282 470		8 971 067

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	285 772	123 895
	4	285 772	123 895
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	36 863	38 405
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	36 863	38 405
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	426 452	338 425
Enlèvement de la neige	12	426 452	338 425
Autres	13	94 767	75 206
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	947 671	752 056
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	227 246	245 360
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20	129 300	65 916
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	356 546	311 276
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	247 564	257 831
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	92 855	102 593
Autres	40	46 082	48 963
	41	386 501	409 387
Réseau d'électricité	42		
	43	2 013 353	1 635 019

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
M. Alex Bottausci	1.1	Maire	96 291	20 294	50 999	
M. Laurence Parent	1.2	Conseiller	28 434	14 217		
M. Errol Johnson	1.3	Conseiller	28 434	14 217		
M. Mickey Max Guttman	1.4	Conseiller	24 606	12 303		
M. Alexander Jesion	1.5	Conseiller	3 828	1 914		
Mme Tanya Rutman	1.6	Conseiller	25 590	12 795	587	266
M. Morris Vesely	1.7	Conseiller	28 434	14 217	6 825	3 097
Mme Valerie Assouline	1.8	Conseiller	28 434	14 217		
M. Ryan Anthony Brownstein	1.9	Conseiller	24 606	12 303	5 048	2 272
M. Pulkit Kantawala	1.10	Conseiller	3 828	1 914		
Mme Anastasia Assimakopoulos	1.11	Conseiller	28 434	14 217		
	2		320 919	132 608	63 459	5 635

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 6 000 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

3 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☐ ☒

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 \$

Ligne 9 : Autres charges

11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer

17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 \$

Ligne 24 : Libres

20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 \$

Constatés au cours de l'exercice

24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44	_____	\$
Constatés au cours de l'exercice	45	_____	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

47 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

48 _____ 1 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

49 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025

50 _____ 2 593 144 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

51 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

52 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 _____ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?
- 67 ☐ ☒
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 68 _____ \$
- b) autres formes d'aide 69 _____ \$
10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?
- 70 ☐ ☒
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 71 _____ \$
11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?
- 72 ☒ ☐
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?
- 73 ☐ ☒
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025 74 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025 75 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 76 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 77 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 78 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 79 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 80 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 81 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 82 _____ \$
 - Systèmes de drainage 83 _____ \$
 - Abords de routes 84 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 85 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 86 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 87 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 88 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

- e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution

89 _____

- b) Date d'adoption de la résolution

90 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

91 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution

92 _____ 19 0336

- b) Date d'adoption de la résolution

93 _____ 2019-03-12

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

94 _____

- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

95 _____ 2

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- | | | |
|--|-----|---|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 96 | 1 |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 97 | 1 |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 98 | |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 99 | |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 100 | |

Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité

- | | | |
|--|-----|-------|
| h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) | 101 | 1 601 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16) | 102 | 551 |
| j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16) | 103 | 3 |

Règlement

- | | | |
|--|-----|--|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 104 | ☐ ☒ |
|--|-----|--|

Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☐☒

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 ☐☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☐☒

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 ☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 ☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 ☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Informations additionnelles

Nom du directeur général

9 Jack Benzaquen

Adresse courriel du directeur général

10 jbenzaquen@ddo.qc.ca

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2026-07-07

Nom du signataire : Roman Beschieru

Fonction du signataire : Trésorier

Date de transmission au Ministère : 2026-07-08

Date et heure de la dernière modification : 2026-07-08 13:41